MIMS

La Maison de l'Innovation
de la MÉDECINE SPÉCIALISÉE

Newsletter n°3 - juillet 2021

Interview croisée Medaviz & la MIMS

Mr Guillaume LESDOS,

Co-fondateur et Président de MEDAVIZ

Dr Jean-Pierre BINON,

Médecin cardiologue et Trésorier de la MIMS

- **Pourquoi la MIMS et MEDAVIZ se sont associés ?**

Guillaume Lesdos

Depuis 7 ans, Medaviz innove pour le développement de la télémédecine. Pionnier de la téléconsultation, Medaviz est devenu un acteur majeur de l'e-santé en France, en proposant des solutions exclusivement dédiées aux professionnels de la santé.

Le partenariat avec la MIMS autour du « Cabinet 2030 » est une évidence, puisque nous nous reconnaissons parfaitement dans ce projet phygital :

- Alternance des consultations physiques/digitales, un atout pour la coordination des soins à l'échelle territoriale
- Limitation les déplacements inutiles et amélioration du confort de vie tout en préservant notre planète
- Réalisation d'un travail de prospectives en croisant le regard de plusieurs acteurs majeurs.

Jean Pierre Binon

La MIMS attache une grande importance à son partenariat avec Medaviz, non seulement parce que Medaviz est devenu depuis 2014 un acteur incontournable dans le domaine de la télémédecine mais surtout parce que nous partageons une vision commune de l'innovation en médecine libérale. En effet l'innovation n'est pas que technologique, elle est aussi dans l'organisation et la coordination avec l'ambition de répondre en premier lieu aux besoins de chaque territoire.

Prenons l'exemple du cabinet 2030. Un cabinet riche de tous les nouveaux outils de la e-santé ne serait qu'un gadget s'il ne répondait pas en premier lieu aux enjeux de santé de son proche environnement. Identifions d'abord les besoins locaux, travaillons en priorité avec les acteurs du terrain et c'est une fois le diagnostic établi que nous pourrons trouver avec eux les meilleures solutions à apporter. Nous nous rejoignons avec Medaviz sur cette approche à l'écoute des territoires qui est la clé du succès. Il suffit pour s'en convaincre de constater le nombre de projets émanant d'élus locaux, certes bien intentionnés, qui échouent en dépit d'engagements financiers importants faute d'avoir suivi cette démarche vertueuse.

- **Quel est l'apport de la télémédecine dans la pratique des professionnels de santé ?**

Guillaume Lesdos

Votre question est intéressante car vous utilisez le mot apport ! En effet la pratique médicale n'est pas remplacée par les outils ; au contraire, les outils contribuent à améliorer la pratique médicale à plusieurs titres.

Ils apportent un réel confort d'exercice pour les professionnels de santé : pratique inédite du télétravail, meilleur équilibre vie professionnelle/vie privée, traçabilité et facturation d'actes souvent pratiqués gracieusement, sécurité des données de santé de leurs patients.

La télémédecine permet également de gagner du temps et de se concentrer sur le soin, en limitant les tâches chronophages telles que l'encaissement des honoraires. Rappelons-nous, lors de l'informatisation le temps gagné pour l'émission d'une ordonnance, par exemple.

L'apport est par ailleurs important dans la prévention : point de contact plus facile avec la patientèle, baisse significative du nombre de rendez-vous non honorés et respect des horaires de consultation à distance, ce qui garantit une prise en charge plus rapide.

Jean Pierre Binon

Après un début des plus timoré traduisant la crainte de l'Assurance Maladie de voir se multiplier des consultations peu pertinentes et possiblement à partir de plateformes exotiques, la crise COVID a tout bouleversé, forçant d'ailleurs la tutelle à lever les freins de l'Avenant 6 de la Convention médicale. Les chiffres sont éloquents, 40 000 téléconsultations remboursées en février 2020, 4,5 millions en Avril ! Et si les chiffes sont depuis à la baisse le rythme reste soutenu avec 1,9 million de téléconsultations en décembre 2020. La part des téléconsultations se situe autour de 6/7 % alors qu'elle était infinitésimale avant la crise. 80% des téléconsultations sont réalisées par les médecins généralistes et parmi les spécialistes viennent en premier psychiatres, endocrinologues, pneumologues et pédiatres. S'il apparait ainsi que la téléconsultation concerne logiquement les spécialités cliniques les autres spécialités n'en sont pas pour autant exclues. Les différents Conseils nationaux professionnels sont d'ailleurs en cours de réflexion pour définir dans chaque spécialité le champ de la téléconsultation. Alors oui nous voyons se transformer les modalités d'exercice des médecins et comme dans bien d'autres domaines ou d'autres moments de l'histoire il aura fallu une crise pour que les lignes bougent.

- **Est-elle la solution à l'enjeu de coordination des soins sur les territoires ?**

Guillaume Lesdos

Je ne crois pas qu'il y ait la solution ! La télémédecine est une solution au service d'une réalité territoriale.

Historiquement, le téléphone occupe une place essentielle dans la coordination et l'organisation. Outil universel, il est encore très utile pour un premier contact, notamment dans les zones blanches ou pour les patients confrontés à l'illectronisme. Complémentaire au téléphone, le digital apporte des solutions intégrées dans la pratique médicale.

Sur les territoires, la CPTS (mais aussi la MSP) est le vecteur de la coordination des soins et la télémédecine, l'outil de fluidification du parcours de soins au sein de la CPTS.

Exemple : permettre à un patient de trouver un SNP proche de chez lui, à un professionnel de profiter de l'expertise d'un autre professionnel de santé sur son territoire.

Jean Pierre Binon

La coordination des soins est un des enjeux majeurs auquel nous devons répondre. Il est impératif de sortir du fonctionnement en silo où chacun travaille dans son coin sans se soucier de son environnement ni du devenir de son patient.

Ce fonctionnement ne permet plus de satisfaire aux profondes mutations de la demande de soins qui de l'aigu auquel nous avons été formés doit tendre vers le chronique auquel nous sommes manifestement moins préparés. Prenons l'exemple que je connais bien de l'insuffisance cardiaque. Au décours d'un épisode de décompensation les cardiologues vont remettre au patient une ordonnance conforme en tous points aux recommandations des sociétés savantes, de prodiguer (brièvement) des conseils hygiéno-diététiques. Mais une fois le patient rentré chez lui comment est assuré son suivi, par qui, sur quels critères, comment sont anticipées et empêchées les nouvelles hospitalisations ?

C'est manifestement là un point critique puisque plus de 20% des patients seront de nouveau hospitalisés pour la même raison dans les six mois après leur sortie, chiffre en hausse constante et un des plus mauvais des pays comparables au nôtre. Cet exemple illustre bien la nécessité d'une meilleure coordination des soins en ambulatoire avec les différents acteurs disponibles sur le territoire et la télémédecine est à l'évidence un des moyens, pas le seul, mais essentiel, pour se coordonner.

- **Peut-elle renforcer le lien ville-hôpital ?**

Guillaume Lesdos

Oui, car elle permet de mettre à disposition l'expertise développée dans les hôpitaux au profit de la médecine de ville et participe à la formation continue des médecins de ville.

Elle facilite le lien entre les médecins généralistes et spécialistes de proximité, permet le traitement du patient sur son territoire, afin de rester dans une saine logique de cercles concentriques : la réponse médicale adaptée au plus près du patient.

En déployant un système d'information adapté, elle permet de sortir de la logique de silos, qui peut parfois complexifier le parcours de soins du patient.

Jean-Pierre Binon

Grande question que celle du lien ville-hôpital que ce dernier soit d'ailleurs public ou privé ! Ce sont deux mondes qui sont confrontés à des contraintes différentes avec leurs propres problématiques, qui évoluent de façon parallèle alors qu'ils sont amenés à un moment ou un autre à s'occuper de la même personne. Trop souvent le médecin hospitalier va manquer d'information sur le patient et le médecin de ville va tarder à recevoir le compte rendu d'hospitalisation, s'il le reçoit un jour ! C'était un des objectifs du DMP de répondre à cette problématique, avec le succès que l'on connaît… La circulation de l'information et la coordination entre ces deux identités doivent être réfléchies et s'appuyer sur des solutions de télémédecine adaptées pour que les médecins et aussi les non médecins puissent facilement se les approprier.

Un autre volet du lien ville-hôpital que vous abordez est en fait celui de la télé-expertise. Là aussi on ne peut que déplorer les freins mis par l'Assurance Maladie que ce soit en termes de cadre trop limité et contraignant que de valorisation indigente. Il est aujourd'hui question de revoir tout cela et il en serait temps. En effet faciliter les échanges entre médecins ne peut que tirer le système vers le haut, aux bénéfices tant du médecin que de son patient. Il est vraiment navrant de se priver de cette possibilité d'échanges fructueux et qui permettraient à des médecins d'exercer dans des lieux reculés sans se sentir exclus. Par ce biais les médecins pourraient aussi participer à des staffs pour présenter leurs dossiers et rester dans la dynamique de leur spécialité.

La visio conference a explosé, les médecins peuvent maintenant assister de chez eux, sans avoir à perdre du temps dans des trajets chronophages et éreintants, à des formations de haut niveau. Il est plus que temps de donner son envol à la télé expertise.

- **La télémédecine est-elle la solution pour faire face à un déficit durable de l'offre de soins ?**

Guillaume Lesdos

Une chose est certaine, lorsqu'il n'y a plus d'offre de soins sur un territoire… elle constitue une véritable opportunité.

Le développement de la pratique de la téléconsultation assistée par exemple, permet d'allier la richesse de la médecine physique, tout en disposant de l'expertise médicale à distance. On est dans le meilleur du phygital que j'évoquais.

Jean Pierre Binon

Ce n'est pas la solution mais une des solutions. Nous avons vu que la téléconsultation ne pouvait se substituer à toutes les consultations et l'examen physique ne peut encore être totalement remplacé. Mais une consultation assistée que ce soit par du personnel para médical ou par des objets connectés ou les deux en étend grandement le champ de la pratique.

Il est d'autres domaines de la télémédecine que nous n'avons pas encore évoqués et qui peuvent aussi trouver leur intérêt sur ce point. Je pense à la télé surveillance dont j'ai pu mesurer tout l'intérêt pour suivre les pace makeurs et les défibrillateurs ainsi que les insuffisants cardiaques durant les heures les plus noires de la pandémie où les consultations avaient toutes ou presque été annulées.

Nous voyons que la télémédecine peut répondre à une partie des besoins de ces territoires où il sera difficile de faire revenir un ou des médecins plein temps en s'articulant avec d'autres solutions de type pratiques avancées, cabinets secondaires et aussi tout simplement organisation des transports pour les patients les plus fragiles.

- **Pensez-vous qu'elle sera au cœur de l'organisation du Cabinet 2030 ?**

Guillaume Lesdos

C’est déjà le cas. Les nouvelles infrastructures sont une majorité à intégrer des salles spécifiques à la pratique de la télémédecine, et ce, dès leur ouverture.

Elle permet progressivement, au fil de son appropriation, d’optimiser les parcours et le temps médical

La prochaine révolution de la télémédecine sera celle des objets et la remontée des constantes en temps réel.

Jean Pierre Binon

Bien sûr, la télémédecine sous toutes ses déclinaisons dont la téléconsultation et la téléexpertise sera un outil indispensable du cabinet 2030. Mais nous l’avons déjà dit, l’innovation que porte structurellement le cabinet 2030 n’est pas que technologique, elle est aussi dans l’organisation et la coordination. L’organisation du cabinet en interne, son organisation dans le parcours de soins, sa coordination dans la structure de son territoire en sont les autres fondations.

L’initiative du cabinet 2030 est entre les mains des médecins, son objectif est triple, répondre aux besoins des patients et du territoire, centrer le travail sur le temps médical dont le médecin a seul l’expertise et veiller au bien-être du médecin condition sine qua none pour qu’il inscrive son exercice dans le temps long. Ces conditions réunies permettront au médecin de valoriser son exercice professionnel et mettre ainsi un terme à une trop longue période où les cabinets médicaux ont perdu toute valeur. Elles permettront aussi d’affirmer la place de la médecine libérale, dans ses valeurs au service des patients.

- **Plus largement, quels sont les enjeux de l’e-santé ?**

Guillaume Lesdos

Le principal enjeu de l’e-santé est la structuration d’un modèle économique viable, alors que les sociétés de télémédecine perdent pour l’essentiel beaucoup d’argent.

L’autre enjeu consiste à développer une filière française/européenne de la télémédecine. C’est un sujet que nous avons abordé avec le Dr Rémi Unvois pour la MIMS : Comment sauver la e-santé française de l’exil ?

Il sera également question de conserver une pluralité d’acteurs, alors que le digital a une tendance monopolistique.

Enfin, pour fluidifier le parcours de soins et l'interaction entre les acteurs de la santé, la communication entre les systèmes (interopérabilité) sera indispensable.

Jean Pierre Binon

A ces enjeux que je partage je rajouterai celui de l'accessibilité de tous les cabinets médicaux à la e-santé. Le plus basique est une couverture internet de tous les territoires et c'est souvent ceux où la télémédecine est le plus nécessaire qui sont les moins bien équipés. Mais cette fracture numérique est en train de se réduire avec les efforts portés notamment par bon nombre de conseils départementaux.

Plus préoccupant est l'accessibilité financière. Si je note avec intérêt que la solution Medaviz est gratuite pour les médecins libéraux la e- santé a globalement un coût aujourd'hui encore mal évalué. Les équipements de plus en plus sophistiqués proposés par les fabricants, matériel médical, parc informatique, l'accès à l'intelligence artificielle demandent un investissement qui peut être difficile pour un cabinet libéral au risque réel de renforcer la disparité entre secteur public et privé. Ce doit être un point de vigilance pour les futures négociations conventionnelles pour ne pas se cantonner au seul effet volume.

Les premières startups certifiées **MIMS**

Le Comité Scientifique de la Maison de l'Innovation de la Médecine Spécialisée, dont font partie ses partenaires prestigieux que sont Doctolib, Medaviz, Withings, AG2R LA MONDIALE, Medtronic, Sanofi et la CSMF, ainsi que d'éminentes personnalités, s'est réuni pour la première fois en avril dernier. Au programme, la présentation de startups innovantes dans le domaine de la santé.

En fédérant les réseaux de l'association et ses partenaires autour d'initiatives concrètes, la certification MIMS vise à promouvoir l'innovation en santé et contribuer ainsi à la transformation du système de soins.

La MIMS présente aujourd'hui, en collaboration avec ses partenaires, les premières startups certifiées. Innovantes et prometteuses, découvrez-les sur le site internet **www.mims-france.fr**

Gesika TÉLÉCOM

NES FORMATION

DOC&CO

PIC by eLOOP

Conex Santé

Doctolib : La téléconsultation s'affirme comme l'outil incontournable du cabinet médical de demain

Cette année, la téléconsultation s'est durablement installée dans les habitudes des Français et dans les pratiques de nombreux professionnels de santé.

Elle s'affirme comme un outil incontournable du cabinet médical de demain, en offrant aux praticiens comme aux patients un véritable confort d'usage et un meilleur accès aux soins.

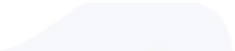

Doctolib propose une solution sécurisée, facile à utiliser et déjà plébiscitée par 33 000 praticiens.

- Gagnez en confort de travail et en flexibilité en travaillant d’où vous voulez
- Améliorez la prise en charge de vos patients avec un suivi plus simple et plus fréquent
- Rémunérez l’ensemble de votre travail en transformant les sollicitations régulières de vos patients en consultations vidéo.

Vous hésitez encore ? Avec notre Offre Découverte, profitez de 2 mois d'abonnement offerts pour toute nouvelle souscription à Doctolib Téléconsultation.

En savoir plus

Préparez votre avenir avec **AG2R LA MONDIALE**

AG2R LA MONDIALE

Spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France, notre Groupe permet à chacun de mieux protéger sa vie et ses proches, en toutes circonstances. Au-delà de notre rôle d'assureur qui consiste, entre autres, à rembourser les frais de santé, nous proposons des actions de prévention santé. Nous avons développé notre expertise dans ce domaine, tout comme nous disposons de savoir-faire dans ceux de la retraite, la prévoyance et l'épargne.

Pour faire face aux aléas de la vie, chacun de ces domaines est fondamentalement lié. Vous vous interrogez sur votre couverture santé ? Vos revenus à la retraite ? Ou encore le financement des études de vos enfants ? Pour répondre à vos questions de façon précise, nos conseillers vous offrent un bilan de votre situation, 100 % personnalisé et sans engagement. Vous pourrez ainsi choisir les solutions les plus adaptées à vos besoins.

Pour bénéficier de cet audit, cliquez **ici.**

Withings imagine l'hôpital de demain

WITHINGS

Withings a annoncé lors du salon Vivatech sa participation au projet @HôtelDieu. En collaboration avec quatre entreprises et l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP), Withings veut réinventer l'hôpital à l'heure de la santé numérique. Ce projet s'organise autour de trois piliers porteurs : la conceptualisation et la mise en œuvre d'hôpitaux numériques, la création d'un tiers lieu de santé numérique pour simplifier et accélérer l'accès pour les start-up aux hôpitaux de l'AP-HP et le développement de nouveaux modèles d'évaluation et de rémunération de l'ensemble des parties prenantes.

Les hôpitaux numériques s'appuieront notamment sur des applications et des objets connectés et des protocoles de suivi à distance

Enfin une réflexion sera menée sur les modes de rémunération des parties prenantes ainsi que sur la réglementation et la question éthique autour des applications de e-santé.

Revivez la table ronde Vivatech

Nos partenaires

Doctolib

Medaviz
Solution de télémédecine

WITHINGS

AG2R LA MONDIALE

Medtronic

SANOFI

CSMF
Confédération des Syndicats Médicaux Français

La Maison de l'Innovation
de la Médecine Spécialisée
POITIERS - PARIS - HOUSTON
contact@mims-france.fr